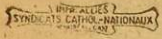


# LA VIE SYNDICALE

ORGANE DES SYNDICATS CATHOLIQUES NATIONAUX

Rédaction et administration: 1231, rue DeMontigny Est, Montréal

Téléphone: FALKirk 1139



JUILLET 1940

## Un peu de tout

### L'ASSURANCE-CHOMAGE

Enfin un point très discuté ces dernières années sur lequel la guerre aura fait l'unité entre les provinces, c'est l'assurance-chômage.

Nous aurons donc une loi nationale d'assurance-chômage. Supporté par les gouvernements provinciaux, Ottawa a obtenu de Londres la permission d'amender l'Acte de l'Amérique britannique du Nord pour légiférer lui-même en cette matière.

La C.T.C.C. aura contribué pour une bonne part à la votation de cette loi. Elle n'a cessé de réclamer, malgré les critiques qu'elle s'est attirées, que l'assurance-chômage tripartite et contributive devait être établie sur le plan national pour être efficace sans être au détriment d'aucune province.

Le témoignage de la C.T.C.C. a souvent été cité par les partisans de cette idée et ça n'a pas été sans effet. On voyait dans ce témoignage le voeu unanime, peu s'en faut, des travailleurs catholiques de notre province, et qui ne faisait qu'un également avec celui de tous les ouvriers du Canada.

Notre attitude dans ce domaine n'est pas à base d'égoïsme de classe comme on l'a injustement prétendu, mais dans l'intérêt de l'industrie canadienne entière. Du reste notre population travaillante, effroyablement prolétarisée par l'industrie moderne, abandonnée à l'insécurité sociale croissante, réclame avec force cette protection.

L'assurance-chômage nationale contribuera beaucoup pour atténuer particulièrement les misères sans nom de la recrudescence du chômage qui suivra l'après-guerre.

### L'ATELIER SYNDICAL

Le droit de syndicaliser complètement un atelier avec le concours du patron est enfin redevenu un acte légal en notre province.

Nous remercions le gouvernement Godbout d'avoir, sur nos instances, extirpé tout vestige des fameux bills 19 et 20: il a redonné aux travailleurs et aux employeurs qui ont l'esprit syndical le droit de décider ensemble que dans tel atelier des ouvriers syndiqués seulement travailleront. Cela c'est l'atelier syndicalisé librement consenti par le patron, que les syndicats nationaux catholiques préconisent depuis toujours.

Ce n'est pas l'atelier fermé contre aucun ouvrier qui peut se placer chez ce même patron, ce n'est que l'obligation, pour s'y placer, d'entrer dans le syndicat.

Il y a tout un arsenal de raisons d'ordre et de justice pour cela, dont la légitimité a été reconnue par les plus hautes autorités sociales et religieuses.

L'expression "atelier fermé" devrait être désormais bannie du dictionnaire syndical. Nos hautes luttes depuis trois ans contre cette expression fautive et incomplète et contre la négation d'un droit honnête qu'elle a mis dans la tête de nombreuses gens nous a mérité un succès assez manifeste qui devrait bonnir de toutes les lèvres cette expression injuste.

Vive "l'atelier syndical": voilà ce qu'il faut dire. Car, pour nous: "atelier syndical" est synonyme d'entente parfaite entre le patron et ses employés syndiqués.

Laissons à ceux qui l'imposent par la violence l'application: atelier fermé.

### L'EPARGNE DE GUERRE

Nous comptons déjà quelques syndicats nationaux catholiques qui ont acheté généreusement des certificats d'épargne de guerre. Nous les félicitons chaudement. Nous encourageons tous les groupements affiliés à la C.T.C.C. à suivre nombreux ce geste patriotique.

Que tous nos syndiqués, individuellement, saisissent aussi cette occasion de se procurer de ces certificats d'épargne. Le moyen est si facile par l'achat d'un ou de quelques timbres de 25 sous chaque fois que l'ouvrier reçoit sa paye. Facile moyen d'économiser, c'est aussi une excellente habitude à prendre ou à reprendre.

Enfin nous sommes en guerre. Notre intérêt est que le Canada gagne cette guerre avec ses alliés; notre devoir est de l'aider, nous n'avons pas le choix.

Notre syndicalisme catholique étant après tout essentiellement canadien, il est de bonne logique que tous ses membres réalisent toute l'importance de leur devoir à l'heure présente: aider à la victoire.

### INDUSTRIES DE GUERRE

L'augmentation de la production dans les industries de guerre pose plusieurs problèmes:

1o. Trouver toute la main-d'oeuvre spécialisée requise par certaines industries particulièrement affectées aux munitions et aux approvisionnements de guerre.

(Suite à la page 2)

## Notre problème social

Par Esdras Minville, directeur de l'Ecoles de Hautes Etudes commerciales

De tous les problèmes que la crise économique de 1929-30 a brusquement révélés, il n'en est pas de plus douloureux, de plus hallucinant que le problème social. Et il en est ainsi parce que l'homme étant le principe et la fin de toute activité, le problème social — problème humain — se pose comme l'aboutissement, l'expression synthétique de tous les autres.

Depuis vingt-cinq ou trente ans, des études nombreuses ont été consacrées au problème social dans la province de Québec. Malheureusement elles ont eu tendance, sauf rares exceptions, à se rapetisser aux dimensions du problème ouvrier ou, si on le préfère, à n'en montrer qu'un aspect: les relations du capital et du travail. Ainsi que nous l'écrivions dans un récent article: "Cette tendance s'explique; elle a pu même se justifier dans une certaine mesure, un moment donné, alors que partout dans le monde, par suite de l'expansion rapide de l'industrie et du gonflement corrélatif des masses ouvrières, l'amélioration des conditions d'existence des travailleurs industriels et la régularisation de leurs rapports avec les employeurs apparaissaient comme l'un des problèmes les plus délicats et les plus urgents auxquels économistes, sociologues, juristes, politiques et moralistes devaient s'attacher" (1).

Elle ne se justifierait plus aujourd'hui. Et s'en tenir à cette vue étroite, presque mesquine, du problème social serait, autant le dire tout net, en fausser la perspective. La crise économique universelle, le chômage, la pauvreté généralisée et, dans bien des milieux, devenue chronique, l'ont révélé sous un jour différent — celui même sous lequel, chez nous du moins, nous aurions dû toujours l'envisager. Il ne s'agit plus désormais de simple harmonie de classes, de simple bonification des relations entre patrons et ouvriers: il s'agit des conditions d'existence d'autant dire toutes les classes sociales — car pour citer encore une fois l'article auquel nous venons de faire allusion, "dans l'état de désagrégation où est tombée notre société, il n'est plus de classe si bien assise qu'elle puisse répondre avec un degré raisonnable de certitude de sa stabilité et de son avenir."

Le problème social comme nous l'entendons ici, c'est-à-dire les conditions d'existence de notre population en face des exigences de notre milieu et de notre époque, comporte donc une donnée urbaine, très grave, très difficile et très pressante, nous le verrons dans un instant. Mais il comporte aussi une donnée rurale, non moins grave, non moins difficile, non moins pressante et qui, au surplus, est bien antérieure à la première, avec laquelle elle est dans le rapport de cause à effet. On ne saurait donc dissocier ces deux données. Les traiter indépendamment l'une de l'autre sans risquer d'aboutir à des conclusions

(1) L'Action Nationale, "Préparer l'après-guerre", janvier 1940.

discutables sinon franchement erronées.

Les mêmes études et travaux auxquels nous avons fait allusion en commençant ont, en outre, et sauf exception, traité ce problème ou bien du point de vue de l'individu (salaires, pensions, assurances de toutes sortes, etc.), ou bien du point de vue de la collectivité (bien commun, harmonie des classes, etc.). Ils ont généralement négligé une institution intermédiaire qui est pourtant l'épanouissement naturel de l'individu et le fondement de la société: la famille. Seconde cause de distorsion, car dans une société où la famille est généralement nombreuse, et chez un peuple dont l'avenir comme entité distincte est intimement lié à l'accroissement de son nombre, donc à la préservation de ses sources de vie, le problème social ne peut affecter la même allure ni avoir la même signification que dans une société à petites familles, chez un peuple bien établi dans l'indépendance et la stabilité politique.

Le problème social comme il se pose chez nous, disons-le tout de suite, n'a pas en soi d'explication. Il détonne, fait scandale. Qui admettra jamais, en effet, qu'un pays comme le nôtre, ri-

chement pourvu, mais à peine peuplé, soit aux prises avec les mêmes problèmes, les mêmes embarras exactement que les pays les plus vieilles humanisés et qui, mal dotés, étouffent littéralement dans des frontières trop étroites? Notre problème social est l'aboutissement d'une évolution déjà longue, plus que séculaire. La crise qui dure depuis dix ans ne l'a pas créé, elle n'a fait qu'en révéler l'ampleur en l'aggravant de son propre poids. On ne saurait y rien comprendre, si on ne le replace dans sa perspective historique et ne dégage les causes qui, dans le temps, se sont conjuguées pour le produire.

Comme tout problème social, le nôtre présente un aspect psychologique. Car, répétons-le, c'est un problème humain; et notre milieu humain a ses virtualités, ses exigences qui tiennent au complexe mental de la population, à sa façon propre de réagir devant une situation ou un problème donné. On se rend compte de l'extrême importance de ce facteur quand on aborde l'étude comparative de tel ou tel phénomène social, par exemple, l'histoire du syndicalisme ouvrier dans la province de Québec — histoire mêlée, confuse, marquée d'hésitations et de reprises que les historiographes étrangers, même sympathiques comme Logan, ont du mal à s'expliquer. Autant donc dire tout de suite que notre problème social, nous ne le résoudrons pas par de simples techniques, en-

(Suite à la page 2)

## Texte officiel de la déclaration du maréchal Pétain

"Nous tirerons la leçon des batailles perdues"

BORDEAUX, 21 juin (C.P.-Havas) — Voici le texte officiel de la déclaration faite hier par le maréchal Pétain:

"Français, j'ai demandé à nos adversaires de mettre fin aux hostilités. Le gouvernement désigna hier les plénipotentiaires chargés de recueillir leurs conditions. Je pris cette décision dure au coeur d'un soldat, parce que la situation militaire l'imposait. Nous espérons résister sur la ligne de la Somme et de l'Aisne. Le général Weygand avait regroupé nos forces. Son nom seul présageait la victoire. Pourtant la ligne céda et la pression ennemie contraignit nos troupes à la retraite. Dès le 13 juin une demande d'armistice était inévitable.

"Cet échec vous surprit, vous souvenant de 1914 et 1918, vous en cherchiez les raisons: Je vais vous les dire.

"Le 1er mai 1917, nous avions encore 3,280,000 hommes aux armées, malgré trois ans de combats meurtriers. A la veille de la bataille actuelle, nous en avions 500,000 de moins. En mai 1918, nous avions 85 divisions britanniques; en mai 1940, il n'y en avait que 10. En 1918, nous avions avec nous 58 divisions italiennes et 42 divisions américaines. L'infériorité de notre matériel fut plus grande encore que celle de nos effectifs. L'aviation française livra un contre six ses combats.

"Moins forts qu'il y a 22 ans, nous avions aussi moins d'amis, trop peu d'enfants, trop peu d'armes, trop peu d'alliés.

"Voilà les causes de notre défaite.

"Le peuple français ne conteste pas ces échecs. Tous les peuples conurent tour à tour le succès et les revers. C'est par la manière dont ils réagissent qu'ils se montrent faibles ou grands.

"Nous tirerons la leçon des batailles perdues. Depuis la victoire, l'esprit de jouissance l'emporta sur l'esprit de sacrifice. L'on revendiqua plus que l'on servit. On voulut épargner l'effort. On rencontra aujourd'hui le malheur.

"J'ai été avec vous dans les jours glorieux. Je suis et resterai avec vous dans ces jours sombres.

"Soyez à mes côtés, le combat reste le même. Il s'agit de la France, de son sol, de ses fils!"

## Notre problème social

(Suite de la 1ère page)

core moins par des solutions d'emprunt, mais que par delà le phénomène, il faudra nous appliquer à découvrir l'homme, avec tout le complexe de sa personnalité. En fait, et pour résumer, notre problème social semble sourdre d'un état d'esprit: l'individualisme qui imprègne les mœurs, les lois et les institutions; et d'un état de fait: l'adaptation de la vie économique au particularisme du milieu physique et du milieu humain. Examinons cela d'un peu plus près.

Et d'abord, pour nous plier à ce que nous avons prétendu être une nécessité du sujet, jetons un regard en arrière. Tout le monde sait par coeur les chiffres que nous allons citer. En 1871, la population rurale formait les 81.5 p.c. de la population totale et la population urbaine, les 19.5 p.c. D'un recensement à l'autre, le pourcentage de la population rurale diminue; 1881, 77.1 p.c.; 1891, 66.4 p.c.; 1901, 60.3 p.c. En 1911, le rapport ville-campagne est déjà renversé: 51.8 p.c. de la population vit dans les villes et 48.2 p.c., dans les campagnes. De 1911 à 1931, la situation ne fait que s'aggraver. En 1921, les campagnes ne renferment plus que 44 p.c. de la population et en 1931, que 36.9 p.c.

De 1891 à 1931, la population rurale n'a augmenté que de 65-

816 âmes, cependant que la population urbaine augmente de 1,313,821 âmes. Dans le dernier fascicule de ses *Etudes canadiennes*, Blanchard constate que la plaine de Montréal comptait moins d'habitants en 1931 qu'en 1861.

Or, étant donné le taux élevé de l'accroissement naturel dans les campagnes, il est bien certain que la population rurale, non seulement n'aurait pas dû diminuer, mais dans l'ensemble aurait dû augmenter dans de beaucoup plus fortes proportions. D'autre part, nous savons que l'immigration a été loin de laisser dans nos villes le million et tiers de personnes qu'on y a recensé en 1931 de plus qu'en 1891. Conclusion: nos campagnes se vident au profit des villes. Et pour être moins apparent que dans la région immédiate de Montréal, ce phénomène peut se vérifier dans toutes les régions rurales de la Province.

Ce phénomène de migration intérieure n'est pourtant qu'un aspect, ou plutôt le prolongement d'un phénomène démographique plus vaste, dont nous n'avons à nous occuper ici que dans la mesure où il sort des mêmes causes: l'émigration qui de 1830 à 1922 conduit aux Etats-Unis plus d'un million de nos gens. Le problème, comme

nous l'apercevons aujourd'hui dans notre province, est donc déjà plus que séculaire. Et s'il arrive à quelques-uns d'entre nous d'avoir l'air de le découvrir, cela ne fait que démontrer plus nettement dans quelle sorte d'inconscience nous avons longtemps vécu.

M. l'abbé Lionel Groulx, dans une conférence retentissante, mettait il y a quelques années en pleine lumière les causes qui ont, au cours du dernier siècle, déclenché et accéléré l'émigration aux Etats-Unis: stagnation économique, absence de politique d'établissement (ni chemin, ni arpentage des terres, ni encouragement d'aucune sorte à la colonisation); déviation et abus du régime seigneurial; sorte de méfiance innée à l'endroit du nouveau régime foncier et de toutes tentatives d'établissement dans les régions excentriques, non encore tombées aux mains des grands spéculateurs immobiliers.

Or pendant que chez nous tant de causes se conjuguent pour rendre la vie difficile, paralyser l'élan de la population, les anciennes colonies britanniques émancipées, donc soustraites à la politique coloniale anglaise, commencent, avec la vigueur qui les caractérise, la mise en oeuvre de leurs immenses ressources. L'industrie s'y implante et s'y épanouit, les villes se multiplient et, avec elles, les emplois et les modes de vie. Il se crée là-bas un pressant appel de main-d'oeuvre. Cette attraction immédiate est trop forte: nos

## Un peu de tout

(Suite de la 1ère page)

20. Dans lesdites industries, où la main-d'oeuvre expérimentée est insuffisante, s'impose le transfert d'ouvriers qualifiés occupés dans les industries non essentielles à la guerre.

30. Le manque considérable dans tout le pays de main-d'oeuvre, spécialisée dans certaines industries essentielles à la guerre pose l'obligation d'intensifier la formation professionnelle des jeunes gens et de compléter celle des hommes plus âgés.

L'embauchage dans les industries de guerre est pour nos travailleurs de cette province une grande opportunité dont il faut savoir profiter pleinement. Pour cela que tous ceux qui ont des connaissances à refaire ou qui sont aptes à suivre les cours spéciaux qui se donnent cet été dans toutes les écoles techniques et des arts et métiers de la province, sachent aller en profiter.

Que tous nos jeunes ouvriers surtout pensent à leur avenir.

Alfred CHARPENTIER

gens quittent leurs vieilles paroisses pour aller chercher outre frontières une subsistance, une aisance que leur propre pays leur marchande ou leur refuse.

Sous l'Union, il y a crise chez nous: l'Angleterre est passée au libre-échange et nous avons perdu la préférence sur son marché. A son tour, le Canada bataille pour l'autonomie fiscale et douanière. Durant la même période, les chemins de fer commencent à déployer leurs réseaux; puis, la Confédération élargit le marché national et rectifie les courants commerciaux. En 1878, la

politique nationale de John Macdonald soustrait en bonne partie le Canada à la politique coloniale anglaise. A l'Intercolonial, qui a déjà relié les Provinces Maritimes aux Provinces du centre, s'ajoute le premier transcontinental, qui, poussant à travers les Prairies, atteindra le Pacifique en 1886. Le peuplement de l'Ouest s'amorce; il ne tardera pas à stimuler de toute façon l'activité économique de l'Est.

Cet enchaînement de circonstances va déclencher l'essor des villes. Montréal et Québec s'animent, commencent à grandir. Or dans les campagnes rien n'a changé. Nous avons un ministère de l'Agriculture depuis 1852; nous aurons un ministère de la Colonisation en 1888. Mais l'un et l'autre ne disposent que de maigres crédits et leurs méthodes de travail sont plus que rudimentaires. Aussi bien le courant d'émigration vers les Etats-Unis qui, depuis 1830-1840 n'a cessé d'augmenter, se double du mouvement de migration vers les villes — celui même dont les chiffres cités il y a un instant ont révélé toute l'ampleur.

Vers la fin du dernier siècle et le début du siècle actuel, les Etats-Unis entrent dans la deuxième phase, la plus décisive, de leur prodigieuse expansion. Le mouvement de concentration économique qui, là-bas, donne naissance à des villes aussi nombreuses que puissantes déferle bientôt sur notre province. Il accélère le mouvement d'urbanisation amorcé un quart de siècle plus tôt. Les progrès rapides de l'Ouest, la première Grande-Guerre et sa poussée soudaine d'industrialisation, puis la prospérité anormale de l'après-guerre immédiat et des années 1925-1926-1927-1928, complètent ce bouleversement économique et démographique.

Quelques rares individus, volontiers taxés de pessimisme, voire d'inintelligence, s'inquiètent de ce puissant remue-ménage, dont ils n'espèrent pas grand-chose de bon à la longue. Mais leurs voix et leurs avertissements se perdent dans l'optimisme général. Tout le monde a de l'argent sous le pouce, et l'espoir est au cour de tous que désormais la prospérité ne connaîtra plus de borne ni dans le temps ni dans l'espace.

Tel était l'état des choses et des esprits lorsque fin 1929 la crise éclate, catastrophique dès l'abord. Avec elle s'évanouissent les illusions dont la foule depuis des années déjà se berçait. La désagrégation sociale qui, sans que nulle part on y prêtât attention, avait correspondu à la montée économique, se révèle brusquement dans toute son ampleur: que de dégâts accumulés et quelle effrayante complexité dans une situation dont personne ne sait plus par quel côté la prendre!

Le chômage apparaît bientôt comme la manifestation sociale à la fois la plus douloureuse et la plus ruineuse de la crise économique — le chômage et la pauvreté généralisée avec tous les maux sociaux qui se greffent naturellement sur ces deux calamités premières — cela non seulement dans les villes, mais mé-

(Suite à la page 3)



## Service en Relations Industrielles

Depuis quarante ans le ministère du Travail du Canada est l'instrument coordonnateur des intérêts interdépendants des trois éléments constitutifs de notre structure économique et sociale: le public, le travailleur et l'employeur. Ce service de maintien de relations industrielles satisfaisantes a entraîné une vaste extension du champ d'action du ministère par:

La disponibilité d'un mécanisme rapide et impartial de conciliation; La constitution de commissions dans le cas de conflits dans les mines et services d'utilité publique; Le maintien de facilités de placement (en collaboration avec les autorités provinciales); L'application des salaires raisonnables aux travaux de l'Etat; L'application des lois concernant les **Coalitions, l'Enseignement technique, les Rentes viagères sur l'Etat, Formation de la jeunesse et l'Assistance-chômage.**

De plus, le ministère prépare et publie statistiques et autres renseignements concernant les salaires, heures de travail, coût de la vie, législation du travail, mouvement ouvrier, etc. LA GAZETTE DU TRAVAIL, son périodique mensuel, indique les changements économiques et sociaux au Canada et à l'étranger. Le ministère tient aussi à la disposition du public une bibliothèque moderne de documentation.

### LE MINISTÈRE DU TRAVAIL DU CANADA

L'HON. NORMAN A. McLARTY.  
Ministre

W. M. DICKSON  
Sous-ministre

# Notre problème social

(Suite de la page 2)

me dans les campagnes les plus reculées. La crise économique avait déclenché le désordre social qui, à son tour, retentissait sur l'économique, engendrait de nouvelles misères, lesquelles se propageaient en profondeur et en étendue, menaçant d'envahir toutes les classes sociales et de compromettre à jamais leur stabilité.

Dès le mois de mai 1932, on relève, dans la province, 112,735 personnes vivant d'allocations de chômage. D'un mois à l'autre, le contingent augmente: 145,843 en juin, 184,030 en juillet, 228,608 en août, 419,642 en décembre. Le sommet sera atteint en février 1933 avec 513,738 secourus. Ce chiffre se décompose ainsi: 84,822 chômeurs chefs de famille, 414,506 dépendants et 14,410 personnes sans dépendants.

Naturellement, les déboursés pour secours directs s'établissent toute de suite à un niveau élevé et augmentent dans la proportion même où croît le nombre de chômeurs. En mai 1932, les pouvoirs publics distribuent ainsi 317,758 dollars; en décembre, 1,598,356 dollars; et en février 1933, 1,751,051 dollars.

Avec mars 1933, le nombre des secourus commence à diminuer. Cette diminution continuera d'une année à l'autre, avec des fluctuations plus ou moins marquées selon les saisons et les mouvements mêmes de l'activité économique. Au mois de décembre 1937, il n'était plus que de 161,482, dont 31,475 chefs de famille, 123,768 dépendants et 6,239 personnes seules.

Or, si étrange que cela paraisse à première vue, les déboursés pour secours ne diminuent pas à la même cadence. Ils ont même tendance à augmenter et finissent par s'établir à un niveau sensiblement plus élevé, eu égard au nombre des secourus, qu'en 1933. Ainsi, en février 1933, les secours distribués se totalisent, comme nous le disions il y a un instant, par 1,751,050 dollars pour 513,738 personnes. En février 1934, ils se totalisent par 2,016,372 dollars pour 373,454 personnes. Cela représente une augmentation relative de plus de 66 p.c. En décembre 1937, les déboursés pour secours directs s'élevaient encore à 1,050,447 dollars pour 161,482 secourus, soit, par rapport à février 1933, une augmentation voisine de 100 p.c. du taux de distribution.

A cette tendance, il y a sans doute plusieurs explications, notamment celle-ci qu'au début — suite de l'optimisme des années antérieures — on a voulu voir dans la crise un phénomène douloureux mais temporaire. Et pour s'en tirer au meilleur marché possible, on n'a accordé de secours que le strict nécessaire. Mais quand il est devenu évident que la crise durerait bien au delà des prévisions mêmes les plus pessimistes, voire que le chômage s'installait en dépit du relâchement de la crise économique, on a senti le besoin d'accorder aux chômeurs des allocations moins parcimonieuses, qui leur assurent des conditions de vie plus humaines. C'est ainsi qu'à Montréal, on octroie des allocations de loyer, de frais médicaux, etc., etc. En fait, les pouvoirs publics étaient placés dans l'alternative suivante: ou bien épargner momentanément les fonds et voir une partie considérable de la population s'amoindrir physiquement et moralement dans l'oisiveté et les privations, ou bien tâcher de sauvegarder autant que possible les forces physiques et morales des chômeurs, quoi qu'il en coûte financièrement.

Les secours directs ne représentent cependant pas les seuls déboursés occasionnés par le chômage. Les travaux remédiateurs ont coûté aux pouvoirs publics des sommes énormes. On se rappelle qu'en 1930 les gouvernements espéraient pouvoir répondre aux besoins par la création du travail. Ils tirent à cette politique jusqu'en 1932. Ils y revinrent de temps à autre durant la crise; des dizaines de millions y passèrent. En résumé, au 31 dé-

cembre 1937, le chômage dans la province de Québec avait coûté en allocations gratuites et en travaux 144,303,489 dollars — et cela sans compter l'effort particulier de la province dans le domaine de la colonisation, de la voirie et des travaux publics. Depuis lors, d'autres millions sont venus s'ajouter à ce total.

Comment cette vague énorme de chômage s'est-elle répartie dans la province? Montréal évidemment a compté le plus grand nombre de chômeurs. Au mois d'avril 1933, on y a distribué des secours à 280,096 personnes. A partir de cette date, le nombre décroît jusqu'à 121,275 en décembre 1937, à 114,247 en décembre 1938. Au total, de 1932 à 1938, les pouvoirs publics ont distribué dans la métropole 86,234,398 dollars en secours directs.

La ville de Québec vient au second rang. Dans l'ensemble, et pour éviter des accumulations de chiffres qui n'ajouteraient d'ailleurs rien à notre démonstration, on constate que le chômage a surtout frappé les centres industriels et, parmi ces derniers, ceux qui comptent d'abord sur la grande industrie. Voici d'ailleurs le tableau des réclamations des municipalités pour secours directs de 1932 à 1937 inclusivement; avec dans la première colonne le montant total des déboursés et, dans la dernière, le déboursé per capita, sur la base de la population de 1931.

|                 | Secours directs (dollars) | Population 1931 (âmes) | Déboursés per capita (dollars) | Cap-de-la- |
|-----------------|---------------------------|------------------------|--------------------------------|------------|
| Madeline        | 863,789                   | 8,748                  | 100                            |            |
| Chicoutimi      | 2,653,098                 | 11,877                 | 224                            |            |
| Hull            | 1,539,195                 | 29,433                 | 54                             |            |
| Granby          | 84,852                    | 10,329                 | 8                              |            |
| Joliette        | 211,175                   | 10,765                 | 20                             |            |
| Jonquière       | 1,231,737                 | 9,448                  | 130                            |            |
| Lachine         | 1,775,456                 | 18,630                 | 95                             |            |
| Longueuil       | 94,452                    | 5,407                  | 17                             |            |
| Montréal        | 75,605,269                | 818,577                | 92                             |            |
| Québec          | 5,021,400                 | 130,594                | 46                             |            |
| Rivière-du-Loup | 232,047                   | 8,499                  | 26                             |            |
| Saint-Jean      | 284,265                   | 11,256                 | 23                             |            |
| Shawinigan      | 1,268,292                 | 15,345                 | 82                             |            |
| Sherbrooke      | 677,891                   | 28,933                 | 23                             |            |
| Sorel           | 419,462                   | 10,320                 | 40                             |            |
| Thetford Mine   | 192,685                   | 10,701                 | 19                             |            |
| Trois-Rivières  | 2,163,820                 | 35,450                 | 60                             |            |
| Verdun          | 4,405,571                 | 60,745                 | 73                             |            |

Nous ne prétendons pas que ces comparaisons soient en tous points exactes; car bien des facteurs ont pu influencer les situations locales: charité privée, taux des secours variables d'une municipalité à l'autre, mode de distribution également variable, etc., etc. — Les conclusions absolues sont donc interdites. Toutefois, il semble bien ressortir assez nettement de ces chiffres que les centres dépendant plus ou moins complètement de la grande industrie sont ceux qui ont été le plus durement atteints. Ainsi, Chicoutimi avec 224 dollars par tête de population, Jonquière avec 130 dollars, Cap-de-la-Madeleine avec 100 dollars, Shawinigan avec 82 dollars; puis les villes dont la production industrielle est déjà plus diversifiée: les Trois-Rivières, 60 dollars; Hull, 54 dollars; Québec, 46 dollars; Montréal et sa banlieue ont des chiffres sensiblement identiques: Montréal, 93 dollars; Lachine, 95 dollars; Verdun, 73 dollars.

Plusieurs villes appuyées sur la petite et la moyenne industrie ont beaucoup moins réclamé: Sherbrooke, 23 dollars par tête de population; Saint-Jean, 23 dollars; Joliette, 20 dollars;

| Ville  | % de la population salariés | Région métropolitaine | Revenu moyen (dollars) |
|--|-----------------------------|-----------------------|------------------------|
| I—Employés et ouvriers du personnel de direction | 76,070                      | 25.6                  | 85,340                 |
| II—Artisans et ouvriers qualifiés                | 54,570                      | 18.4                  | 62,050                 |
| III—Main-d'oeuvre semi qualifiée                 | 94,330                      | 31.3                  | 105,910                |
| IV—Main d'oeuvre non qualifiée                   | 72,030                      | 24.2                  | 81,950                 |

Ainsi donc, en 1934-1935, il y avait à Montréal plus de 166,000 petits salariés chroniques, vivant d'un salaire de 450 à 850

Thetford-les-Mines, 19 dollars; Granby, 8 dollars. Enfin, d'autres villes de même structure économique n'ont rien demandé du tout: ainsi, Saint-Hyacinthe, Victoriaville, Drummondville, Rimouski, etc.

Encore une fois, ces chiffres n'ont qu'une valeur relative; ce sont des approximations que des recherches plus poussées modifieraient sans doute assez sensiblement. Tels quels, ils sont néanmoins intéressants en ceci qu'ils semblent confirmer une opinion depuis longtemps répandue dans la province, à savoir, que la grande industrie introduite trop brusquement dans notre économie n'a pas produit tout le bien qu'on en espérait, qu'elle a au contraire sérieusement compromis la stabilité sociale, condition elle-même de la stabilité économique. Il y aurait eu là une transition à ménager.

Le chômage même généralisé au point que nous venons de dire, même installé et passé à l'état chronique, comme nous pouvons malheureusement le constater aujourd'hui, n'est pourtant pas le seul aspect du problème social des villes. Considéré en lui-même ainsi que dans ses conséquences les plus lointaines, il n'en fournit qu'une idée incomplète. Il faut regarder au delà, car le chômage réabsorbé, le problème social, comme nous l'avons défini en commençant, existerait encore comme il existait avant la crise économique de 1929 sans que personne ou à peu près s'en occupât. En effet, on s'en rend compte aujourd'hui, même aux plus belles époques de prospérité économique, le paupérisme s'installait et sévissait dans nos villes — le paupérisme avec ses suites d'ordre matériel aussi bien que moral.

Montréal, chacun le sait, est le produit le plus voyant, le plus impressionnant de l'évolution économique dont nous avons il y a un instant retracé les étapes. Il a été longtemps notre orgueil: métropole du Canada, une des plus grandes villes d'Amérique, troisième ville française du monde, etc., bref, de quoi nous frotter les mains de satisfaction — et dans une certaine mesure avec raison, la crise toutefois nous a forcés à raisonner notre orgueil, à contenir notre exubérance. De multiples problèmes ont brusquement surgi, qui se bousculent aujourd'hui dans la grouillante agglomération qu'est devenue si rapidement notre ville, et par leur nombre et leur complexité, jettent l'inquiétude et même le désarroi dans les esprits.

D'après une enquête conduite en 1934-35 par la City Improvement League, en collaboration avec le Board of Trade de Montréal, sur les conditions du logement — enquête reprise d'ailleurs quelques mois plus tard par le service d'urbanisme de la Commission métropolitaine — il y avait à cette époque, à Montréal et dans la région métropolitaine — la situation n'a sans doute guère changé depuis — 187,700 personnes touchant un salaire de 450 à 850 dollars par année. Les enquêteurs paragent ces salariés en quatre groupes.

| Ville  | % de la population salariés | Région métropolitaine | Revenu moyen (dollars) |
|--|-----------------------------|-----------------------|------------------------|
| I—Employés et ouvriers du personnel de direction | 76,070                      | 25.6                  | 85,340                 |
| II—Artisans et ouvriers qualifiés                | 54,570                      | 18.4                  | 62,050                 |
| III—Main-d'oeuvre semi qualifiée                 | 94,330                      | 31.3                  | 105,910                |
| IV—Main d'oeuvre non qualifiée                   | 72,030                      | 24.2                  | 81,950                 |

dollars par année; et sur ces 166,000, 72,000 se classaient dans la catégorie la plus basse, avec

(Suite à la page 4)

## Certificats d'épargne

Les groupements syndicaux qui ont déjà acheté des certificats d'épargne comme ceux qui suivront cet exemple sont priés d'en informer le président de la C. T. C. C., en lui spécifiant la valeur des certificats achetés. En sa qualité de membre du Comité provincial de l'épargne de guerre, ces renseignements seront bien appréciés par lui.

## L'économie

doit être pratiquée par toutes les personnes de la famille, car elle bénéficie à toutes, sans exception.

L'ouverture d'un Compte d'Épargne est un acte essentiel dans la pratique de l'économie.

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social :  
221, rue St-Jacques ouest, Montréal  
316 succursales et bureaux  
"OU L'ÉPARGNANT DÉPOSE SES ÉCONOMIES"



## GANTERIE

Gilets de cuir Tricots  
Vêtements de travail Chemises

Costumes pour le sport,  
etc., etc.

## Acme Glove Works Limited

MONTREAL

Fabriques à Montréal, Joliette, Loretteville et St-Tite

Tannerie : 4900, rue Iberville

## Daoust, Lalonde & Cie, Ltée

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES  
JANNEURS et CORROYEURS

Bureau et fabrique :  
939, SQUARE VICTORIA — MONTREAL

CHerrier 1300

## I. NANTEL

Fournisseur du Secrétariat des Syndicats Catholiques de Montréal.

BOIS DE SCIAGE — CHARBON ET BOIS  
DE CHAUFFAGE

Coin Papineau et Demontigny — Montréal

## PHARMACIE PINSONNAULT

390 RUE ONTARIO EST. COIN PLESSIS MONTREAL  
Tél AMherst 5544 — CHerrier 0376

1938 RUE PLESSIS  
MONTRÉAL

G. N. MONTY, PRÉSIDENT  
L. P. GAGNON, VICE-PRÉSIDENT  
HUBERT P. MONTY, SECRETAIRE  
C. J. A. BOIVIN, DIRECTEUR  
J. P. S. MARIN, DIRECTEUR



SALONS-MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE  
Administrateurs de  
La Compagnie Canadienne de Pompes Funèbres, Limitée  
B. LAPOINTE, 416 RUE ADAM, MAISONNEUVE — AMHERST 198



G. N. MONTY



# Notre problème social

(suite de la page 4)

L'activité économique, d'une municipalité à l'autre et d'une région à l'autre, répond aux besoins de la population, les enquêteurs cherchent à calculer le revenu-argent moyen de l'établissement agricole ou artisanal dans chaque municipalité. Les chiffres ainsi obtenus comprennent les sommes provenant de la vente des produits agricoles, du bois ou autres articles, ou touchées en salaires dans l'industrie forestière ou autres entreprises. Mais ils ne comprennent pas la valeur des produits agricoles consommés dans la famille — valeur qu'il n'est guère possible de déterminer, puisque, pour des raisons extrêmement diverses, elle peut varier d'une famille à l'autre.

Les chiffres ainsi établis ne prétendent nullement en eux-mêmes à l'exactitude: ce sont des moyennes calculées à l'aide de renseignements obtenus d'informateurs choisis parmi les gens les plus éclairés du milieu, et de telle façon que leurs témoignages non seulement se complètent mais autant que possible se recoupent et donc se contrôlent. Pris séparément, ils ne correspondent évidemment à rien de précis. Mais considérés dans l'ensemble et par comparaison, ils semblent, du moins pour ceux qui connaissent l'aspect économique général de cette partie de la province, exprimer assez justement la situation d'une municipalité et d'une région à l'autre.

Dans le comté de Kamouraska, par exemple, l'un des vieux comtés du Bas St-Laurent, les

enquêteurs ont recensé trois municipalités où le revenu-argent de la famille s'établissait entre 200 et 300 dollars; deux autres, entre 300 et 400 dollars; deux, entre 400 et 500 dollars; quatre, entre 500 et 600 dollars; quatre, entre 600 et 700 dollars

|                 | 100 et 200 | 200 et 300 | 300 et 400 | 400 et 500 | 500 et 600 | 600 et 700 | 700 et 800 | 800 et 900 |
|-----------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Gaspé .....     | 3          | 8          | 10         | 1          | 2          |            |            |            |
| Bonaventure ..  | 4          | 10         | 4          | 4          | 1          | 1          |            |            |
| Matapédia ..... | 4          | 2          | 4          | 3          | 4          |            | 1          |            |
| Matane .....    |            |            |            | 2          | 5          | 3          | 3          |            |
| Rimouski .....  | 1          | 2          | 2          | 3          | 3          | 5          | 4          |            |
| Témiscouata ..  |            | 4          | 4          | 2          | 4          |            |            |            |
| Riv. du Loup .. |            |            | 3          | 4          | 4          | 5          | 3          |            |
| L'Islet .....   |            | 4          | 4          | 4          |            | 1          |            | 1          |
| Kamouraska ..   |            | 3          | 1          | 3          | 4          | 5          | 1          |            |
|                 | 12         | 33         | 32         | 24         | 25         | 22         | 12         | 1          |

Dans le comté fédéral de Gaspé (Gaspé-Nord et Gaspé-Sud réunis), il y aurait donc trois municipalités où le revenu moyen d'un artisan (agriculteur, agriculteur-pêcheur, agriculteur-bûcheron) s'établirait entre 100 et 200 dollars par année; dans Bonaventure quatre, dans Matapédia quatre, dans Rimouski un. Dans le comté de Bonaventure, les municipalités où le revenu-argent moyen d'un établissement ne dépasse pas 300 dollars sont les plus nombreuses. Dans le plus grand nombre de municipalités du comté de Gaspé, le revenu-argent ne dépasse pas 400 dollars par année. Enfin, dans les vieux comtés de Kamouraska, l'Islet, Rivière-du-Loup, Rimouski, les municipalités où le revenu moyen de l'établissement agricole ou artisanal s'établit entre 200 et 600 dollars sont la grande majorité. Dans ces mêmes comtés ainsi que dans le comté de Matapédia, les municipalités où le revenu-argent de la ferme s'établit entre 100 et 300 dollars sont assez généralement des municipalités de fondation plutôt récente, qui émergent à peine du stage de la colonie — mais tel n'est pas le

cas, sauf exception, pour les comtés de Gaspé et de Bonaventure. Dans le comté de la Rivière-du-Loup, il y a deux municipalités où les établissements agricoles affichent un revenu moyen supérieur à 1,000 dollars. Il s'agit des banlieues de la Rivière-du-Loup et des Trois-Pistoles, où les agriculteurs se livrent à la culture maraîchère ou autres cultures spécialisées pour le marché des villes voisines. Même remarque en ce qui concerne les agriculteurs établis dans le voisinage immédiat de la petite ville de l'Islet et dont le revenu-argent atteint de 800 à 900 dollars par année.

Le niveau de vie de nos populations rurales est donc très modeste. On nous fera peut-être remarquer que du fait que les agriculteurs tirent directement de leur établissement une partie assez importante de leur subsistance, leur situation dans la plupart des municipalités est bien supérieure à celle de la majorité des ouvriers urbains. Et c'est juste — mais dans une certaine mesure seulement. C'est à la faculté dont ils jouissent de tirer directement de leurs exploitations une partie variable,

# Parmi les meilleurs amis du travailleur

TAILLEURS:



MARCISSE VENNE  
MARCHAND-TAILLEUR  
1581, rue Amherst - Tél. CH. 8725

GAZOLINE:

H. PROVOST, gérant  
PRODUITS CHAMPLAIN  
8687 St-Laurent 8795 Lajeunesse  
DUpont 0001 DUpont 0169

corps publics qu'il ne contribue à leurs entreprises. L'agriculteur, comme propriétaire foncier, est assujéti à toutes les formes d'impôt qui grèvent chez nous la propriété et, dans sa municipalité rurale, il porte seul le poids des entreprises d'intérêt public: civiles, scolaires ou religieuses. Contrairement à ce qui se passe dans les villes, il n'existe pas à côté de lui des classes mieux nanties qui assumeraient le gros du fardeau. C'est quand on a une idée à peu près juste de ces revenus annuels qu'on peut s'expliquer certaines de ses attitudes, ainsi que la lenteur un peu décourageante du progrès général dans nos centres ruraux.

Voué à une vie de rigoureuse économie, à une vie sans aisance, il arrive souvent — qui ne le comprendra? — qu'il ne réengage pas dans la production les sommes nécessaires à la conservation de la fertilité du sol, à l'augmentation des rendements, amendements calcaires, engrais chimiques, animaux de bonne race, etc. L'insuffisance des ressources ralentit ou empêche les progrès techniques indispensables, voue même la ferme au déclin, comme périclite une entreprise industrielle dont le fonds de roulement ne suffit pas. A la longue, la terre se fatigue, le capital s'épuise. Et quand, grâce à la rééducation agricole on se convainc de la nécessité d'améliorer les techniques, d'accroître les rendements, de restituer à la terre sa fertilité perdue, fautes de ressources pécuniaires, on s'adresse là où de plus en plus l'habitude se répand chez nous de s'adresser: au gouvernement, Providence municipale et tatillonne de toutes les classes sociales. Et le gouvernement institue des crédits ou crée des primes!

Voilà donc sinon des précisions au moins des indications assez nettes sur ce que nous avons appelé la donnée rurale de notre problème social. Qui n'admettra que, moins complexe peut-être, elle est aussi grave que l'autre: la donnée urbaine.

Et pourtant, ce que nous venons de dire n'épuise pas la question. L'agriculteur dont les revenus sont si modestes ne vit pas seul sur sa ferme: la famille de moins de cinq enfants est l'exception à la campagne. Elle est le plus souvent de huit, de

(Suite à la page 6)

## COMMENT S'HABILLAIENT LES GENS COSSUS AU CANADA IL Y A 125 ANS



Et voici ce qu'ils disaient:

"POUR MOI TOUJOURS MOLSON"

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIERE-GRAND-PÈRE BUVAIT

## GATEAU au MEL-O-ROL

recouvert de crème fouettée

Grands et petits raffoleront de ce NOUVEAU gâteau fait exclusivement avec de la nouvelle crème glacée MEL-O-ROL de la crème fouettée Joubert... Ce gâteau alléchant sera le clou de vos repas de famille et de vos réunions sociales, tant par son apparence appétissante que par son goût savoureux. Achetez-en pour vous-même et offrez-en comme cadeau. Commandez au département des Fantaisies Glacées.

Le gâteau au MEL-O-ROL FRONTENAC 3121

- est prêt à servir sur réception;
- se tranche facilement en parties égales;
- est fait en grosseurs de 8 à 20 portions;
- constitue le dernier cri en dessert à la crème glacée





# Votre problème social

(Suite de la page 6)

maire, elle-même réformée, fût complétée par certaines formes d'enseignement agricole (élémentaire et moyen), forestier, technique, susceptible de mettre les jeunes ruraux en possession des métiers dont ils ont besoin pour tirer un parti suffisant des ressources de leurs milieux, et gagner leur vie autrement que comme manoeuvres partout où ils iront. Nous ne disons rien pour le moment de l'enseignement secondaire et de l'enseignement universitaire, sauf que dans les collèges et dans les universités il serait temps que l'on s'avisât, d'une part, que la soi-disant formation encyclopédique n'est qu'un synonyme élégant de dispersion et qu'elle est contraire à l'expérience pédagogique de tous les temps, contrairement aux lois psychologiques les plus élémentaires; d'autre part, que les jeunes gens qui passent devant nos tribunes et nos chaires sont destinés à vivre leur vie dans un milieu déterminé dont ils doivent connaître d'abord toutes les exigences si on veut qu'ils réussissent à y adapter leur activité. Quoi qu'on prétende, cela peut s'obtenir sans renoncer aux plus larges, voire aux plus universelles perspectives.

Réadaptation de l'économie, réadaptation de l'enseignement: cela ne peut pas ne pas procéder d'une connaissance précise, détaillée des virtualités de notre milieu. Nous connaissons mal le morceau de territoire où pourtant notre vie se déroule. Nous allons, venons, agissons, projetons, édifions comme si la réalité n'avait aucune prise sur nous, comme si elle ne modelait pas notre existence quotidienne. Mais nous sommes fêrus de principes, et quand nous en tenons un nous croyons posséder la clef de tous les problèmes. Certes il est des principes intangibles et qu'il ne faut pas ignorer, des théories illuminatrices et dont il faut s'assi-

miler la lettre et l'esprit. Mais la réalité a aussi ses exigences sur lesquelles on ne ferme pas impunément les yeux. Il n'est pas de politique culturelle, il n'est pas de politique économique et sociale, il n'est pas d'enseignement véritablement formateur, fructueux, s'ils ne s'appuient sur une égale connaissance des principes supérieurs qui régissent la vie des individus et des sociétés à toutes les époques et sous tous les climats, et des exigences particulières du milieu humain et du milieu physique auquel ces politiques et cet enseignement sont destinés.

D'où, du point de vue économique et social qui nous occupe en ce moment, la nécessité d'un centre de documentation, d'études et de recherches qui aura pour mission de projeter un peu de lumière sur une terre que nous exploitons, une maison que nous habitons sans les connaître. On a l'habitude de dire qu'il n'est pas d'enseignement scientifique qui vaille sans un minimum de recherches; on peut avec autant de raison dire la même chose de l'enseignement économique et social. Le gouvernement de la province a commencé il y a trois ans l'inventaire des ressources naturelles: souhaitons que cette entreprise soit continuée, et qu'on la complète par des études, des enquêtes qui nous mettront en contact plus étroit avec la réalité de tous les jours, nous révéleront ce qui se cache parfois d'espoirs et de déceptions derrière les statistiques officielles. Descendre enfin des tours d'ivoire, sortir du confortable à peu près, des prudentes généralités, toucher la terre où la vie palpite, en observer les humbles détails, nous efforcer de la comprendre dans ses flux et reflux, dans ses manifestations quotidiennes, analyser les influences qui s'exercent sur elle, la stimulent ou la paralysent: puis, bien appuyé sur le tuf des faits, fournir l'effort de synthèse qui nous mettra en possession des données essentielles, le long desquelles se déploiera notre action: voilà à notre avis la condition préalable des réfor-

mes économiques et sociales, dont tout le monde parle et devant lesquelles chacun recule, faute précisément de savoir par quel bout les aborder.

Esdras MINVILLE,  
directeur de l'École des Hautes Etudes commerciales  
(Montréal).

(de L'Actualité Economique, juin-juillet 1940).

# Le Syndicat des Employés de Tramways

(Suite de la page 8)

la tenue répétée d'assemblées pour faire connaître et apprécier notre programme par les employés de tramways, eurent pour résultat de convaincre la presque totalité de nos confrères de travail que nos demandes, loin d'être exagérées et irréalisables, étaient justes et équitables.

La preuve la plus formelle que nous avons pour prouver ce que nous avançons, c'est que le comité de négociations doit se servir de nos demandes et calculer sur le mémoire que nous avons présenté à la commission d'enquête pour faire l'objet du présent contrat qui aurait dû prendre effet le premier juillet 1940.

Les demandes faites à la compagnie par le comité de négociations renferment le texte intégral de tout ce que nous avons préconisé il y a trois ans et ce que nous préconisons encore cette année.

Nous voyons donc nos efforts couronnés du plus grand succès et nous nous réjouissons de constater que les employés de tramway ont enfin compris qu'ils méritent plus que tout autre d'être traités en égaux avec les employés de tramways des autres villes du Dominion.

Nous avons dit à maintes reprises et nous le répétons encore, que les divergences d'union doivent s'effacer lorsqu'il s'agit de l'intérêt général des employés et nous assurons le comité de négociations et tous les employés que nous considérons nos demandes comme justes et raisonnables; nous sommes prêts à seconder les efforts du comité de négociations, même s'il était obligé de prendre les moyens et les décisions les plus graves. Par contre, nous disons au comité de négociations que s'il n'est pas capable de remplir ses promesses, il démissionne et nous accomplirons la besogne.

Il n'y a pas très longtemps, la compagnie des tramways commandait une série de causeries à la radio qu'elle intitulait: "La Voix du Tramway". Au cours de ces causeries, des prix étaient donnés à ceux qui posaient au commentateur les meilleures questions. Inutile de dire que cette course au trésor donna libre jeu à ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ne sont pas des plus sympathiques à l'employé de tramway qui accomplit cependant un travail des plus ingrats. La compagnie invita même le public à rapporter l'employé qui ne lui donnerait pas entière satisfaction ou qui, pour une raison ou pour une autre, négligerait de faire son travail convenablement.



Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). Georges Pelletier, administrateur.

Il est absolument impossible, quelles que soient les suggestions faites par la compagnie au cours de ces causeries ou par toutes autres publicités, de donner satisfaction au public, si l'employé de tramways ne travaille pas dans des conditions normales.

10.—Il est impossible pour un chauffeur d'autobus, garde-moteur, conducteur ou opérateur, de donner l'attention que le public voyageur mérite et de rendre son véhicule à destination sans avoir à tourner au cours de la route, si le temps alloué pour suivre l'itinéraire n'est pas suffisant pour faire face aux exigences du trafic et permettre aux passagers de monter et descendre du tramway, tout en ayant le temps de vérifier son change, prendre ses renseignements et enfin faire le nécessaire. L'employé de tramways qui aurait le temps suffisant pour faire son travail, pourrait avantageusement renseigner son public d'une manière plus délicate, plus polie et plus courtoise et rendre ses voyageurs à destination.

2.—Une meilleure répartition des heures de travail signifie pour l'employé de tramways des journées moins longues, moins de fatigue, moins de nervosité, moins d'accidents et une meilleure disposition pour accomplir sa besogne journalière, dans son intérêt et dans l'intérêt du public. Un meilleur salaire signifie meilleure répartition des richesses, meilleur pouvoir d'achat, la nécessité pour la compagnie d'embaucher plus d'hommes. Avec des heures plus courtes et un salaire plus élevé, un plus grand nombre pourraient

travailler au service de la compagnie des tramways et de là des positions ouvertes pour un bon nombre de gens qui sont actuellement sans travail.

Ces quelques considérations que nous sommes obligé d'abréger suffisent, je crois, pour démontrer au public que le sort de l'employé de tramways est lié au sort du public voyageur, qu'il ne suffit pas pour le public de dresser un rapport contre un employé si tout ne va pas à son goût. Bien des plaintes sont faites contre l'employé qui, dans certaines circonstances, n'agit que pour obéir à des ordres. Nos voyageurs devraient s'appliquer à étudier et à connaître d'avantage la position de l'employé de tramways. Le public devrait collaborer plus étroitement avec l'employé de tramways pour que celui-ci obtienne les réformes nécessaires afin de lui permettre de donner à son public le maximum de rendement que tout employé désire donner.

Pour ce qui est des autres revendications, elles ont paru dans les journaux, elles ont été répétées à maintes reprises dans notre organe officiel, *Le Tramway*, et nous sommes assurés de pouvoir compter sur l'appui général des employés et la sympathique collaboration du public pour les obtenir.

Merci, mesdames, merci messieurs.

CLairval 7902 Service courtois et diligent  
**AQUILA LAPOINTE**  
ASSURANCES  
Vie — Feu — Automobile — Vitrine — Vol — Accident —  
Maladie, etc., etc.  
4466, RUE LAFONTAINE (Angle William-David) MAISONNEUVE MONTREAL  
MEMBRE DU CERCLE LEON XIII.

## Chacun est l'artisan de sa fortune

Ce qu'on attribue au hasard est presque toujours la conséquence des qualités ou des défauts de chacun. Sauf de rares exceptions, chacun est responsable de sa propre destinée. Comptez sur vous-même, et non sur les autres ou sur les événements. Votre avenir sera ce que vous l'aurez fait. Quoi que vous entrepreniez, il vous faut de l'argent. Pour en avoir, il faut économiser méthodiquement. Ouvrez un compte d'épargne à la

## BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$160,000,000  
534 bureaux au Canada  
66 succursales à Montréal

PLateau 5151

## ACHETER CHEZ DUPUIS C'EST ECONOMISER

Chaque article acheté chez DUPUIS représente toujours la pleine valeur pour votre argent au triple point de vue de QUALITE, SERVICE et SATISFACTION.

La maison DUPUIS est dirigée par des Canadiens français et tous ses employés sont membres du Syndicat Catholique et National; elle mérite donc l'appui de tous les syndiqués.



Rues Ste-Catherine, St-André, DeMontigny et St-Christophe.

# Chiffres éloquents

La cause de la colonisation gagne de plus en plus la faveur du public. Dans nos divers milieux sociaux on veut voir dans le retour à la terre et le maintien au sol l'un des plus sûrs moyens d'enrayer le chômage à sa source. On admet que c'est dans le seul domaine de l'agriculture que les cultivateurs d'hier et les fils de cultivateurs pourront gagner leur vie honorablement. Les journaliers, dit-on, il en pleut dans les villes et les villages; ce sont eux qui constituent la plus grande partie des chômeurs. C'est donc à ces deux catégories que s'offre particulièrement la colonisation.

Cependant, l'obstacle principal que l'on a sans cesse posé à la colonisation, c'est le nombre considérable d'abandons en pays neuf tout comme dans les régions plus vieilles. Et cela n'est pas sans raison car la famille établie en pays neuf coûte moins cher que si elle était secourue de l'Etat, et l'on voit toujours d'un mauvais oeil son abandon et son retour à la ville ou à sa paroisse d'origine.

Les dirigeants des divers mouvements de colonisation se sont rendu compte du tort considérable exercé sur l'opinion publique par ces nombreux abandons. Et c'est ce qui les a portés à poursuivre des enquêtes sérieuses dans à peu près tous les cas d'aspirants. Ces enquêtes ont-elles produit des résultats efficaces? Sur ce point, les chiffres que nous avons en main sont très éloquentes.

Depuis le printemps 1937, il s'est établi, sous les auspices de l'entente fédérale-provinciale, 3,662 chefs de familles, dont 3,368 familles s'étaient jointes aux chefs à la date du rapport que nous avons sous les yeux. Autrement dit, en estimant la moyenne des familles à cinq enfants, en plus du père et de la mère, cela amènerait à 20,000 le nombre d'âmes établies depuis le printemps 1937.

En date du 30 juin 1940, un relevé des abandons nous révèle que 253 familles complètes ont quitté leur lot; 235 chefs ont abandonné leur établissement avant d'y avoir été rejoints par leur famille; 53 autres familles ont été rayées des cadres par les autorités, à cause d'inaptitude, d'accidents incontrôlables, de mortalité, etc. En pourcentage, cela veut dire qu'il y aurait 14.8% d'abandons en tout et partout, dont 6.9% représente les familles, 6.4% les chefs qui d'ordinaire ont précédé les familles, et 1.5% les familles rayées des cadres.

A tout prendre, nous croyons ce résultat des plus satisfaisants.

Nous ajouterons que nous nous attendons à ce qu'il y ait d'autres abandons d'ici quelques années, de ceux établis depuis 1937 à date. Cependant, même si le total des abandons devait s'élever à 30%, nous jugerions encore que l'oeuvre de la colonisation a remporté un réel succès. C'est dire qu'il s'est fait une amélioration sensible dans le choix des colons aussi bien que dans les méthodes d'établissement, dans les avantages accordés par les pouvoirs publics et dans la préparation plus soignée des établissements. C'est un progrès que nous soulignons; il mérite d'être connu du grand public.

C.-E. COUTURE

# Le Syndicat des Employés de Tramways et les derniers négociations

Texte de la causerie prononcée au poste C.H.L.P. le 10 juillet par M. Philippe Gérard

Mesdames et Messieurs,

Le but de cette causerie est de faire connaître aux employés de tramways la politique du syndicat en ce qui regarde les négociations présentement en cours entre la Compagnie des tramways et ses employés.

Depuis plus de 20 ans, le Syndicat des employés de tramways travaille sans relâche pour obtenir un salaire et des conditions de travail plus équitables pour ses membres et pour les employés de tramways en général.

Jamais, depuis cette période nous n'avons eu autant de raisons de travailler ensemble pour améliorer le sort des employés de tramways et de la classe ouvrière en général.

Sans doute, la période de guerre que nous traversons, les jours d'angoisse et d'anxiété que nous vivons nous détournent assez naturellement de ces questions qui, à côté du problème européen, deviennent pour notre population des questions secondaires.

Toutefois, les employés de tramways, tout comme les autres salariés, ne doivent pas oublier que chacune des nouvelles taxes, des nouveaux impôts qui nous sont imposés par nos trois gouvernements, municipal, provincial ou fédéral, sont pour les employés de tramways et pour la classe ouvrière un fardeau nouveau sur son budget familial.

Les taxes imposées depuis quelque temps sont une diminution indirecte du salaire de l'ouvrier. Comme ce salaire n'est pas déjà trop élevé, tout en admettant que chacun doit contribuer à l'effort de guerre, ceci ne doit pas vouloir dire que nous sommes obligés d'en porter seul le fardeau et que nous ne devons pas réagir pour réclamer un salaire vital, un salaire familial; c'est-à-dire un revenu suffisant pour nous permettre de vivre et faire vivre honorablement ceux qui dépendent de nous.

Le contrat qui vient de se terminer avait pris effet le 1er juillet 1937.

Au cours des dernières négociations, c'est-à-dire celles qui eurent lieu en 1937, le Syndicat des Employés de tramways avait fait un relevé complet des salaires payés dans d'autres villes du Dominion pour les employés travaillant sur les tramways, les autobus, dans les usines et les remises, entre autres Toronto, Calgary, Edmonton, Colombie canadienne, et ainsi de suite.

Cette étude nous a permis de constater que les salaires payés dans ces différentes villes sont beaucoup plus élevés que les salaires payés par la Compagnie des tramways de Montréal, à ses employés.

Par contre, les recettes brutes de ces compagnies et le nombre des passagers dans les tramways de ces différentes villes est infiniment inférieur aux chiffres déclarés par la Compagnie des Tramways de Montréal.

Nous nous sommes donc basés sur ce relevé et sur le coût de la vie ici, à Montréal, pour demander un salaire et des conditions de travail pouvant se comparer avantageusement avec les employés de tramways des autres villes du Dominion d'importance beaucoup moindre que la ville de Montréal.

Cette première requête présentée par le Syndicat des Employés de Tramways fut reçue par les employés avec satisfaction et reconnaissance. Toutefois, il est évident qu'elle fut loin de plaire à la compagnie et encore moins au comité fantôme qu'était le comité des négociations en 1937 et que nous pouvons qualifier à juste titre de frères siamois de la Compagnie des tramways de Montréal.

Ce qualificatif n'est certainement pas exagéré, s'il faut en croire les déclarations faites par les membres du nouveau comité

de négociations, au cours de l'assemblée tenue samedi dernier à l'Assistance publique. Le président déclara à peu près ceci: "Je sais qu'au cours des dernières négociations vos questions n'ont pas été réglées comme elles auraient dû l'être; moi, je n'y étais pas, cette année j'y suis!"

Un autre membre du comité déclarait: "Il y en a qui disent que c'est encore de l'actage comme les années passées; et bien, je vous dis que cette année on vous actera pas!"

Ces deux affirmations sont une confirmation de ce que nous avons toujours prétendu au sujet de ces comités de négociation qui se sont succédé les uns après les autres mais qui n'ont guère changé.

Il est inutile d'insister sur le sort qui a été fait à nos suggestions durant les négociations de l'entente qui vient de prendre fin. Les employés n'oublieront jamais les procédés employés pour nous empêcher de faire reconnaître nos droits par la compagnie des tramways.

Le comité des négociations composé de trois membres du local 790 des unions internationales, fidèles serviteurs des intérêts de la compagnie des tramways, trouvaient nos demandes

exagérées et nos projets comme irréalisables.

Heureusement l'avenir nous a prouvé que nos revendications étaient justes et que tout au moins elles méritaient d'être l'objet d'une étude sérieuse.

Après avoir épuisé tous les moyens possibles à notre disposition pour faire briser cette entente qui avait pris naissance dans l'illégalité et qui fut signée au cours de la nuit, nous nous adressâmes au gouvernement provincial pour obtenir justice.

Quelques mois après nous apprenions que le gouvernement provincial instituait une enquête sur les affaires de la compagnie des tramways de Montréal et dont Maître Emery Beaulieu était le président.

Le Syndicat présenta à la Commission Beaulieu un rapport détaillé de ses demandes et il incluait dans ce mémoire une foule de suggestions pouvant servir à améliorer également le sort du public voyageur qui, comme on le sait, mérite certaines améliorations dans la ville de Montréal.

Ce mémoire fut reçu par la commission avec beaucoup d'attention et après en avoir fini l'exposé, le président du comité d'enquête, Maître Emery Beaulieu, s'exprima en ces termes

pour nous remercier du travail accompli: "Au nom de mes collègues et en mon nom, je tiens à vous remercier et vous féliciter du mémoire que vous avez

préparé. Il est très bien fait. Cela ne veut pas dire, ajouta Me Beaulieu, que nous adopterons toutes ces conclusions, mais ce mémoire est très bien fait, il contient des suggestions utiles et nous vous en félicitons.

Ceci était pour nous une déclaration qui prenait une importance capitale, principalement lorsque nous savons le sort qui avait été fait à nos demandes.

La présentation du mémoire à la commission des tramways,

(Suite à la page 7)

Tél. FR. 0117

Accommodation spéciale pour délégués

**HOTEL LAFAYETTE**

A.-H. PATENAUDE, prop.

Amherst et Demontigny (à proximité de l'édifice des Syndicats)

**ANTONIO GARNEAU, C.R.**

Avocat et procureur

**BERTRAND, GARNEAU & PIGEON**

276 ouest, rue St-Jacques, Montréal

HA. 7291

**ETABLIE 1790!**

**EXCELLENTS AVEC la Bière Dow OLD STOCK**

58F